OPTIMISER

GÉRER

COLLECTER

optiWaste

Solutions écologi(sti)ques

optiWeight
Solution de taxe au poids pour déchets ménagers

La taxe au poids des Ordures ménagères : Tous gagnants

Introduction

Après des années d'usage, il apparaît que les communes recourant à la taxe au sac **incinèrent près de deux fois** plus d'ordures ménagères (OM) que leurs voisines appliquant la redevance au poids.
Ce résultat nous fait passer un message clair : **à l'heure de l'urgence climatique, il est possible de diminuer drastiquement l'empreinte carbone d'une collectivité tout en économisant l'argent du contribuable.**

Pourquoi faut-il agir ?

- Les **revenus de la commune sont en diminution** alors que **ses besoins de gestion augmentent** et se complexifient.
- Le citoyen est devenu plus exigeant en ce qui concerne la gestion publique en général et plus regardant sur l'impact environnemental de cette dernière.
- L'optimisation de la gestion publique va devenir un enjeu vital de nos sociétés, tant d'un point de vue environnemental que financier.
- Il faut que nous puissions utiliser tous les leviers pour **diminuer nos émissions de CO2.**

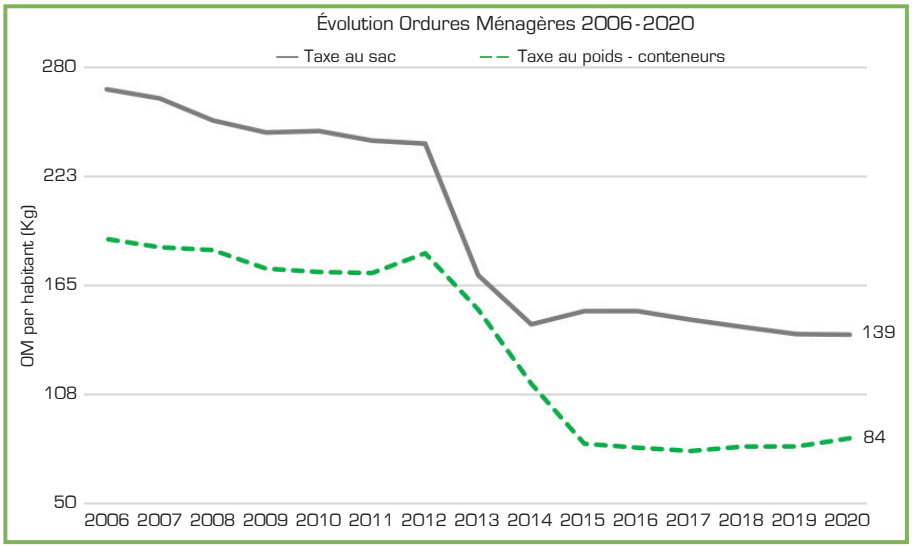

Pesée sur conteneur SimplyCity à Féchy.

Comment agir ?

- Instaurer le principe du « pollueur-payeur » est un premier pas déjà effectué par la majorité des communes suisses. Il s'agit maintenant d'appliquer ce principe de la manière la plus efficiente et juste possible pour le citoyen : **La taxe au poids**

- En installant des infrastructures adéquates et performantes, il est possible d'**améliorer le taux de tri** ainsi que la revalorisation des déchets triés.

La taxe au poids, un investissement profitable

L'instauration de la redevance au poids n'est pas un coût,
c'est un investissement profitable dont le retour sur investissement (ROI) est
de 5 à 8 ans. Et ce, contrairement à la taxe au sac qui, elle, est un coût récurrent.

Financement

Grâce à nos solutions de financement **en leasing**,
il est possible pour une commune de profiter de tous les avantages liés
à nos installations sans devoir investir elle-même les fonds nécessaires.

Communes gagnantes

Efficacité et revalorisation

La taxe au poids **incite davantage les citoyens à trier et récompense les bons comportements.**
On observe une diminution des OM de **40 %** en moyenne entre les communes avec la redevance au poids
et celles qui utilisent les sacs taxés. Cela permet de **diminuer les coûts globaux liés à la gestion** des déchets.

Couverture des coûts et indépendance communale

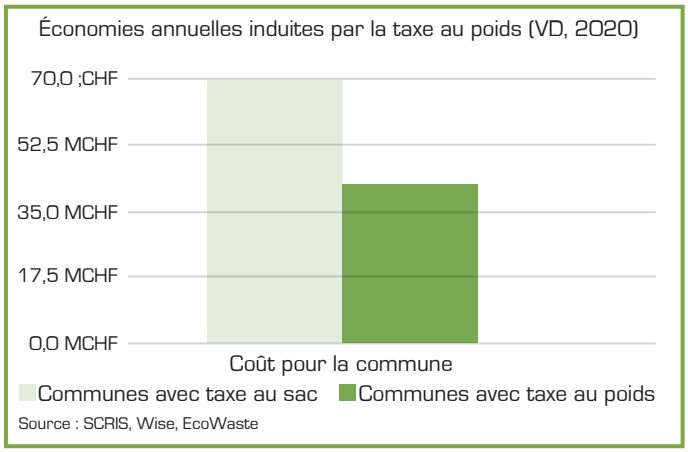

Les diminutions des tonnages d'OM induisent
des économies sur le transport des déchets
et les coûts d'incinération. Cela permet
une **diminution globale des coûts pour la commune.**
La taxe au sac, avec ses prix fixes, ne couvre pas
toujours les coûts de gestion. A contrario, la taxe
au poids permet une **adéquation du prix au kilo**
en fonction de la situation propre à chaque commune.

Protection de l'environnement

En passant de la collecte en porte-à-porte à des conteneurs à grande capacité en point de collecte,
on **réduit le nombre de tournée de ramassage** et les embouteillages, donc les émissions de CO2.
De plus, la diminution des tonnages incinérés permet de réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre.

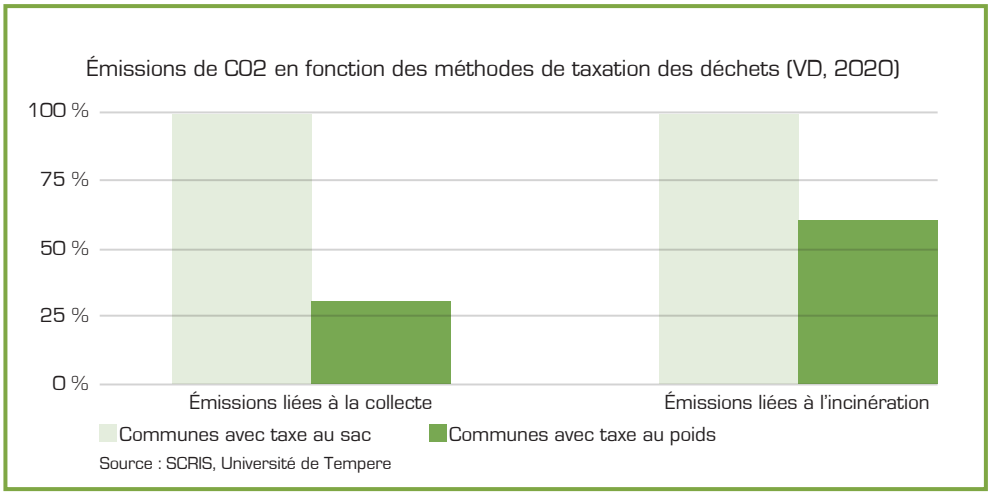

Habitants gagnants

Réduction des coûts

Le système de taxe au sac, bien qu'il ait permis des améliorations importantes en terme de tri par rapport à une situation sans taxe causale, arrive à ses limites. Son pouvoir incitatif s'éteint lorsque, à la veille du ramassage, les usagers cherchent à finir de remplir le sac avec des déchets qui auraient pu être triés. A contrario, la taxe au poids évite ce genre de problèmes. De plus, l'usager voit, à chaque dépôt, le poids de ses déchets. Il est donc constamment incité à plus trier. Cela amène des économies non-négligeables pour le citoyen.

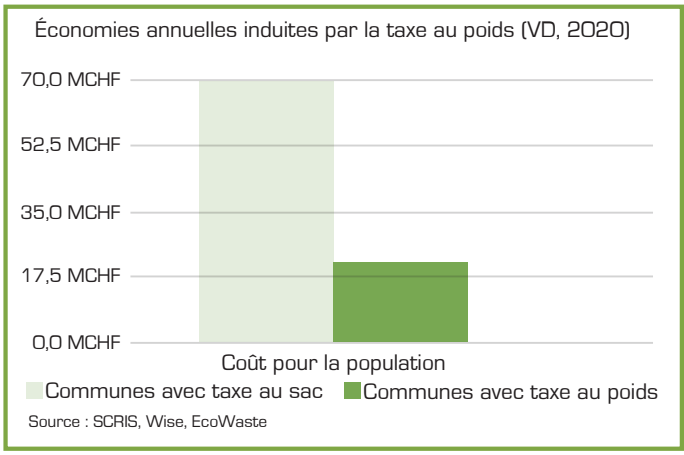

Confort

L'usager peut déposer son sac quand il le souhaite. Plus besoin d'attendre qu'il soit totalement rempli pour être amorti par son acheteur.
Exit les mauvaises odeurs et les sacs trop lourds pour les personnes à mobilité réduite ou âgées.

Ethique

La taxe au poids est la méthode **le plus équitable.** Elle favorise directement les habitants qui, en améliorant l'efficacité de leur tri, diminuent le poids de leur poubelle. A l'inverse, la taxe au sac incite au remplissage à l'extrême et même à l'introduction de déchets recyclables dans un souci de rentabilité.

La commune d'Oron possède 55 conteneurs semi-enterrés Molok qui ont permis une diminution de 65% des incinérables.

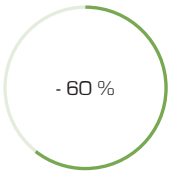

de réduction du cout global de la gestion de déchets

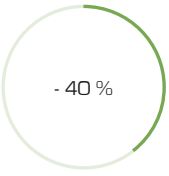

d'ordures ménagères incinérées versus la taxe au sac

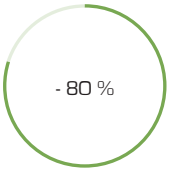

de tournées de ramassage

Plus concrètement… le produit

La solution *OptiWeight* consiste en un conteneur enterré ou semi-enterré de 5m^3 avec :

- Une balance pour les déchets incorporée à l'intérieur du couvercle.
- Un contrôle d'accès qui permet de limiter l'usage aux habitants de la commune.
- Une mesure de niveau indiquant le niveau de remplissage pour la commune et le collecteur.
- Une alimentation autonome par batteries rechargées par panneau solaire .
- Une unité centrale qui communique par 4G à la plateforme de gestion, WISE (voir chapitre WISE).

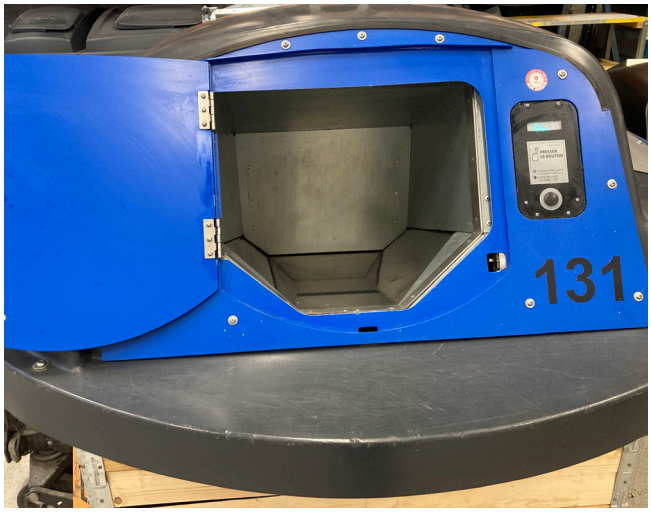

Pesée PI5-C et son sas de de dépôt pour déchets

Exactitude

En offrant **une précision à +/- 50gr,** homologuée par le METAS, notre balance, entièrement développée et fabriquée en Suisse, est la plus performante du marché.

Sur mesure

En plus d'être compatible avec nos modèles enterrés Simply City et semi-enterrés Molok Erdia, **la balance peut être adaptée,** au moyen d'une étude, à toutes les marques de conteneurs enterrés et semi-enterrés 5000L.

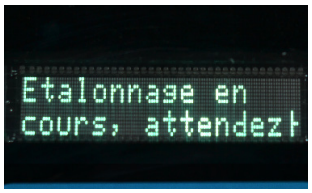

Flexibilité

Il est tout à fait **possible d'installer ultérieurement le module** de pesée dans une commune possédant déjà des conteneurs. Il suffit d'un changement de couvercle.

Simplicité

Une **utilisation simple** : l'écran du lecteur de cartes vous guide à travers les étapes et vous indique le poids mesuré. Le citoyen peut d'ailleurs consulter ses dépôts sur son espace personnel dédié.

WISE

La plateforme de gestion connectée

Une plateforme de gestion efficace pour vous accompagner dans le **pilotage de votre parc** de conteneurs connectés :

- Tirez le maximum de vos installations grâce aux **statistiques d'utilisation** de chaque conteneur.
- **Optimisez les tournées de collecte** en fonction du remplissage des conteneurs et évitez ainsi les collectes prématurées et les débordements.

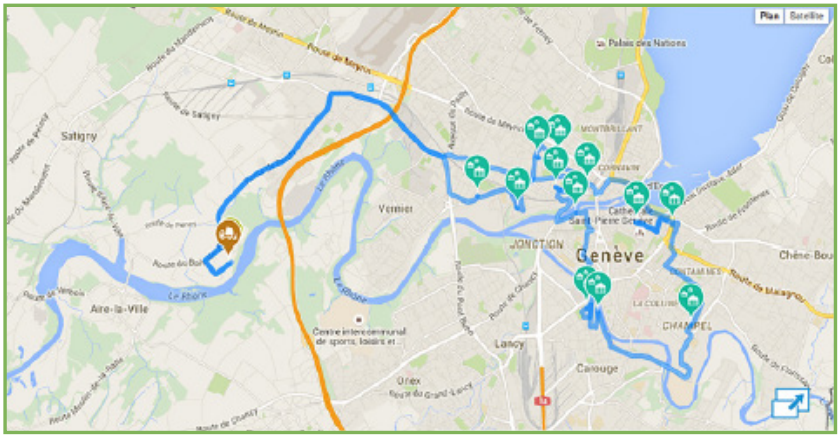

Exemple de calcul de route pour une tournée de ramassage.

- Gérez les comptes usagers et les cartes d'accès en un clic et **contrôlez qui peut accéder et quand** aux conteneurs, déchetteries et compacteurs.
- Mettez un système de **prépaiement** en place pour vos usagers (internet, caisse(s), etc.) ou optez pour **la facturation** annuelle.
- **Simplifiez le travail** de votre administration.
- Soyez informés du **statut de vos conteneurs** pour en gérer efficacement la maintenance, le nettoyage, les réparations, etc.

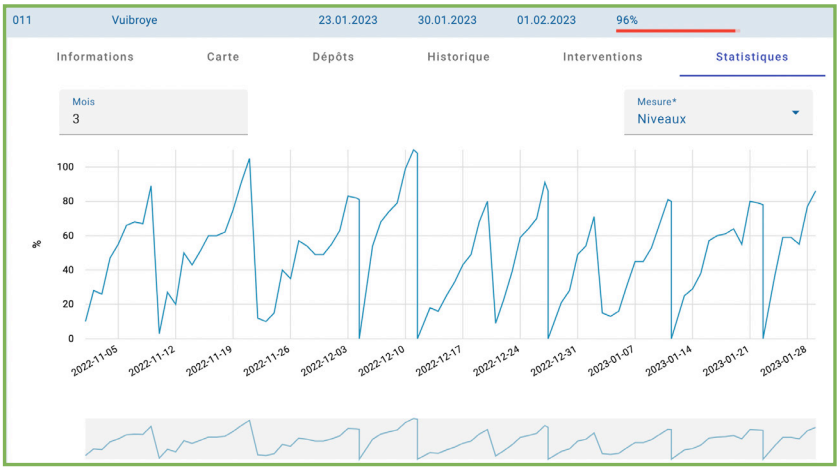

Exemple de mesures de niveau d'un conteneur avec les détections de vidange automatiques.

- **Améliorez la qualité globale du service** au citoyen tout en générant des économies pour l'ensemble de la collectivité.
- **Réduisez l'impact environnemental** de la chaine logistique des déchets.

Notre service informatique peut également développer les passerelles nécessaires au dialogue entre vos applications de gestion (contrôle des habitants, facturation, etc.) et WISE.

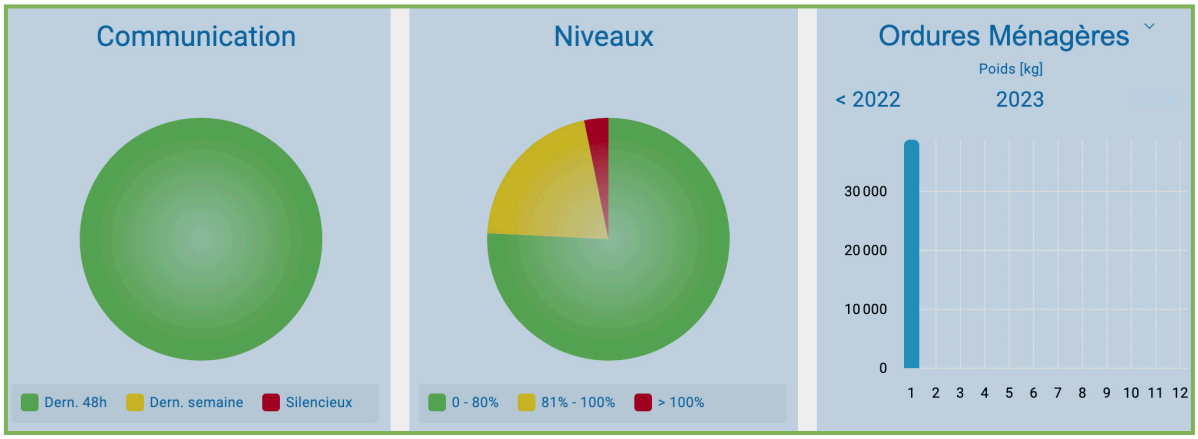

Écran d'accueil avec tableau de bord du parc.

Mesure de niveau	
Type de capteur	• À ultrasons
Firmware	• Développé en Suisse
Mesures	• Cône de mesure directif • Jusqu'à 3m • Fréquence des mesures : 10 min.

Console d'accès	
Lecteur de carte	RFID 13 MHz, Multitag
Cartes	• Cartes 13MHz, impression personnalisable en recto / verso • Jeu de cartes de maintenance pour les administrations et les transporteurs
Bouton	• Mécanique, étanche, résistant au gel et aux chocs
Écran	• VFD • Affichage à contraste élevé • 5 langues à choix, affichage bilingue possible
Verrouillage	• Verrou mécanique à 2 positions, pilotable à distance

Pesée individuelle de sac	
Modèles supportés	• Pour conteneurs semi-enterrés de genre Molok 5'000 litres • Pour conteneurs enterrés modèle SimplyCity 5'000 litres
Précision	• +/- 50g
Homologation	• Homologuation par l'Office fédéral de Métrologie (METAS) • Charge homologuée : 0.5 à 20Kg • Classe de précision IIII
Température de fonctionnement	• - 20°C à + 60°C

Unité centrale (EcoLog)	
Construction	• Développé et fabriqué en Suisse
Firmware	• Développé en Suisse • Mise à jour à distance possible (OTA)
Caractéristiques	• Modem 4G • Transmission des données par réseau mobile • Plage horaire d'utilisation programmable • Alertes de disfonctionnement
Protection	• IP68
Alimentation	• Autonome, par batterie et panneau photovoltaïque • Aucune connexion au réseau électrique requise

Un concept global de gestion des déchets

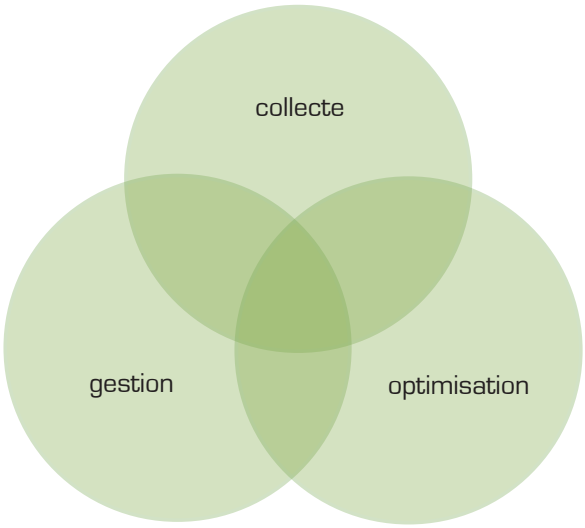

1. La **collecte** : Choisissez des conteneurs et des cuves adaptés à votre situation et fabriqués avec des matériaux de haute qualité, pour un entretien minimal et une durée de vie maximale.

2. La **gestion** : Faîtes des économies en équipant vos conteneurs de systèmes électroniques de pesée, de verrouillage ou de mesure de niveau.

3. L'**optimisation** : Pilotez le parc de conteneurs grâce à notre plateforme informatique WISE, optimisez votre gestion et maîtrisez vos coûts.

Qui sommes-nous ?

OptiWaste SA, société **suisse** basée au Mont-sur-Lausanne, est experte depuis 2002 dans l'optimisation de la gestion de déchets. Dans ce cadre, nous collaborons étroitement avec nombre de communes et entreprises et les accompagnons tant en matière de **conseil** que d'**installation** d'infrastructures.
La **gestion des déchets** est un élément-clef dans le **développement durable** des villes, des villages et des quartiers. Qu'il s'agisse de conteneurs, d'électromécanique intégrée ou de notre plateforme de gestion, nos solutions « intelligentes » font la promotion d'une gestion **éco-responsable** et économiquement avantageuse de vos déchets : les deux résultats sont possibles !

optiWaste
Solutions écologi[sti]ques

Nos informations utiles

OptiWaste SA
Chemin de Budron C7
CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne

021 671 31 03
contact@optiwaste.ch
www.optiwaste.ch

version 31.01.2023